

Dans ces conditions, étant donné le concours actif qu'elle reçoit de la part de ses nationaux installés là-bas, l'Italie a des chances très sérieuses d'occuper une place de plus en plus grande dans le commerce de la République Argentine.

Est-ce à dire, pour cela, que nous devons nous décourager et que la décadence de Danckerque apparaisse comme une chose possible ?

Pas du tout. Seulement il ne faut pas nous enlormir. Nous avons affaire, dans les Allemands et dans les Italiens, à des rivaux particulièrement tenaces et persévérants, à des rivaux qui ne perdent pas une minute et qui ne cessent de manifester une infatigable activité.

Si nous voulons défendre notre situation avec succès, il faut que nous déployions de l'initiative et que nous attaquions les positions occupées par nos concurrents.

C'est la seule bonne tactique à employer. Si, au contraire, nous restons immobiles, si nous nous contentons d'essayer de sauvegarder ce que nous possédons actuellement, nous serons certainement vaincus.

Car, en matière commerciale plus encore qu'en toute autre matière, le vieux proverbe : « Qui n'avance pas recule », constitue une vérité absolue, une vérité que les événements confirment à chaque instant.

(Nord Maritime). Louis de Bellevue.

LA FRANCE ET LE MOUVEMENT COLONIAL

Sous le titre de : *Revue Diplomatique et Coloniale* vient de paraître un nouveau périodique qui se propose d'examiner, deux fois par mois, les questions de politique et de colonisation. La compétence de son directeur, M. Henri Pansa et la composition de sa rédaction, dans laquelle nous voyons figurer les noms de MM. Delmas-Montaut, Marcel Dubois, le P. Charbonnet, nous est un sûr garant de la place que ne tardera pas à prendre cette nouvelle Revue, à laquelle nous aurons vraisemblablement plus d'une occasion de faire des emprunts. Nous le faisons même immédiatement en signalant la publication d'une très intéressante lettre de M. Stanley sur le mouvement colonial. Cette lettre a été écrite à la sollicitation de M. Jean Hess qui, convaincu de la nécessité de la colonisation, a eu l'idée d'adresser à diverses personnalités une lettre par laquelle il les priait de formuler leur avis sur trois questions : 1° Que pensez-vous du mouvement colonial actuel ? 2° Quel sera, d'après vous, l'avenir ? 3° Ce mouvement permettra-t-il de résoudre, au moins en partie, la question sociale ?

Ces questions répond M. Stanley par une lettre écrite de Londres, le 10 février dernier, tout d'abord qu'en Angleterre, il n'existe actuellement aucun mouvement colonial digne de ce nom. Le gouvernement n'envoie plus ses forces dans les colonies et ne subventionne plus l'émigration qui n'est alimentée que par l'initiative privée ou par l'action d'associations. Les colonies anglaises ne sont plus disposées, parce qu'elles n'en ont plus besoin, à accepter n'importe qui et elles font plus attention à la qualité qu'à la quantité des colons.

Si le mouvement colonial se manifeste en Europe, c'est en raison des circonstances et notamment à cause de l'augmentation de la population, considérable chez certaines nations, comme il l'appert du tableau suivant :

Personnes	1885	1896	au million carré
La Grande-Bretagne	36.000.000	39.000.000	= 326
L'Allemagne	40.000.000	56.000.000	= 263
L'Autriche-Hongrie	40.000.000	44.000.000	= 180
L'Italie	29.000.000	32.000.000	= 280

Si cette progression continue dans la même proportion, l'Allemagne comptera dans vingt ans plus de 74 millions d'habitants; l'Autriche-Hongrie, 51 millions; la Grande-Bretagne, 45 1/2 millions; la France, 39, et l'Italie 38 millions.

Une des conséquences de cet accroissement de population est la nécessité de colonies où le trop-plein se puisse déverser.

Les mêmes causes ont créé et développé, en Allemagne le mouvement d'émigration. Il en a été de même en Italie. Si les colonies italiennes et allemandes n'ont pas jusqu'ici réussi à prospérer, ce n'est point par incapacité de coloniser, mais à cause de l'obligation du service militaire qui suit les colons dans les colonies nationales, tandis que l'Anglais et l'Américain n'ont pas à nourrir de préoccupations de cette nature.

Une autre raison est que les parties tempérées de la terre sont déjà saturées. Alors, s'il faut non seulement souffrir des intempéries du climat, mais

aussi du pouvoir et du contrôle des gouvernements militaires, ceux qui voudraient émigrer ne s'offriront pas, bien sûr, comme colons, quand il y a la République Argentine, le Brésil, l'Afrique du Sud et le Canada, tous pays libres, les portes grandes ouvertes pour les recevoir.

Les colonies de l'avenir, écrit M. Stanley, doivent dépendre de l'action des gouvernements, mais il ne voit aucun indice que les gouvernements continuent à comprimer, pour tout dire, avec leurs vastes territoires, leurs progrès sont à l'arrêt. Quand je pense que de 1887 à 1895, l'Italie a dépensé presque 200 millions de francs pour le compte de ses possessions dans la mer Rouge, je m'émerveille qu'il y ait si peu à montrer pour tant d'argent dépensé. Notre gouvernement britannique est loin d'être un gouvernement économiste. Mais nous aurions eu un chemin de fer à Kassala et un autre à Abbayé par un Anglo-Saxon, une administration permanente établie après une pareille dépense.

L'Allemagne, la France et l'Italie ont mis des mains puissantes sur de vastes territoires qui vraisemblablement resteraient inutilisés et non exploités, par encore bien des générations, si on ne les rendait accessibles aux émigrés, et si on ne délivrait pas l'émigré de toute la peur qu'il a du mortel bureaucrate.

Cependant, dans une vingtaine d'années, on peut beaucoup apprendre, et il se peut que la France et l'Allemagne finissent par comprendre que leur grande prédilection pour le gouvernement excessif est un ennui et un contre-poids pour le colôn, que son énergie demande un champ libre, et qu'il veut par-dessus tout être à l'abri de ces gens officiels et des taxes d'Etat. Et si, en outre, les gouvernements offrent des encouragements libéraux, d'après la coutume, vu l'état déjà encombré de l'Europe et l'égoïsme de l'Australie, il n'y a aucune raison qui empêche l'émigration de se répandre sur les territoires qui relèvent d'eux.

S'il en était autrement, M. Stanley prévoit que, dans un nombre assez limité d'années, la population deviendra si dense en Allemagne que celle-ci sera amenée à se jeter de nouveau sur la France. Celle-ci a le tort de dépenser les forces vives de ses jeunes gens au Tonkin, à Madagascar, au Dahomey et de se figurer que l'acquisition de nouveaux territoires peut aider à la solution de la question sociale. Il conseille aux Français de se concentrer et de se multiplier. C'est la conclusion de sa lettre.

Il y a sans doute à tenir compte, ici, de la mauvaise humeur éprouvée par un Anglo-Saxon de voir la France augmenter son domaine colonial. Il n'en est pas moins vrai que l'exercice d'administration, contre lequel nous avons maintes fois protesté, est un mal qui paralyse cruellement tout ce qu'on pourrait entreprendre pour la mise en valeur de cet empire.

Ce que dit à cet égard M. Stanley est fort juste, surtout en ce qui touche les funestes conséquences de la loi sur le service militaire obligatoire. Les hommes qui s'intéressent au mouvement colonial en France feront sagement de méditer sur ce sujet.

P. S.

L'Industrie et les Capitaux Français

En France, les capitaux, tout comme les individus, sont timorés; ils ont une peur épouvantable de tout ce qui ressemble à une entreprise particulière, à une initiative personnelle. Les individus n'ont qu'un ambition, devenir fonctionnaires; les capitaux aussi veulent devenir fonctionnaires à leur façon et ne se portent que vers les emprunts d'Etat des départements ou des villes. Les traitements et les intérêts sont misérables, qu'importe? Ils sont sûrs. Et, pour un peu, on ajouterait que les capitaux ont une retraite. Quant aux entreprises industrielles ou commerciales, il n'en faut pas parler; les intérêts sont évidemment plus élevés, mais, pense-t-on, c'est si aléatoire.

Ne vaut-il pas mieux végéter avec 2 1/2 d'intérêt pour cent et ne rien risquer, que d'exposer son argent dans une entreprise qui rapporterait 7 ou 8 0/0, mais qui court le risque de ne pas réussir? Qui ne risque rien, n'a rien, dit le proverbe, et il a raison. En ne risquant rien, nous manquons d'importantes commandes industrielles, qui, cependant, nous reviendraient assez légitimement. En voici une nouvelle preuve.

Le Consul de France à Charleroi écrit en effet : Voici les principales commandes obtenues en Russie par la Société « Electricité et Hydraulique » de Charleroi :

- 1° Les usines métallurgiques de Briansk ;
- 2° Les forges et usines d'Ekaterinow ;
- 3° Les charbonnages de Buekrouh à Tiharh-nofka ;

- 4° L'éclairage de la ville de Roursk ;
- 5° Les tramways de d'Orel ;
- 6° — — — de Wittebsk ;
- 7° L'éclairage de la ville de Worsow ;
- 8° — — — de Polow ;
- 9° — — — de Kharkow ;
- 10° Les tramways de la ville de Kharkow ;
- 11° L'éclairage de la ville de Berdiansk ;

La plupart de ces travaux ont été vivement disputés à l'« Electricité et Hydraulique » de Charleroi par l'« Union Electricité et Hydraulique » de Berlin. La première, d'une manière générale, a pu faire un rabais de 15 0/0 sur le prix des Allemands. Ceux-ci avaient, pour ainsi dire, le monopole du marché russe et vendaient à des prix très élevés. Les Belges et les Français ont luté et les Allemands commencent à baisser leurs prétentions. La lutte est donc constante et il n'y a aucune entente entre la société belge et celle de Berlin.

Ceux qui estiment que les ateliers français devraient avoir une part dans tous ces travaux à l'étranger, ne peuvent ignorer que les capitaux français se trouvent dans un état d'infériorité vis-à-vis des capitaux belges, par ce simple fait que ces derniers sont entre les mains d'un groupe important d'industriels ayant tous les intérêts réciproques dans les diverses industries. C'est ainsi que « l'Electricité et Hydraulique » de Charleroi a pour actionnaires des industriels intéressés soit dans des verreries, des charbonnages, des usines métallurgiques, des banques, etc., et toutes ces industries se prêtent à l'étranger un mutuel appui. La solidarité des intérêts devient effective tout naturellement et inspire aux capitalistes belges une confiance que nous n'est pas familière; je citerai, comme récent exemple, la Société Dougrou qui va installer dans quelques semaines à Tchangai (ou Tangarou Doung), un atelier colossal, comprenant forges et hauts fourneaux, laminoir, aciérie, sur un espace aussi grand que celui occupé par la ville de Liège.

Ainsi, grâce à leur esprit d'entreprise et de solidarité, les Belges parviennent à établir à l'étranger des centres industriels d'une importance considérable, et à nous évincer des fournitures que nous aurions pu exécuter tout aussi bien qu'eux. Mais voilà, il est évident et nous l'avons dit, que nous sommes et nous sommes timorés; ils sont vaillants et nous nous plaignons dans la routine, en un mot ils sont producteurs, et nous sommes fonctionnaires. Aussi, ils enlèvent des commandes et nous les regardons faire. Quand donc perdrons-nous l'habitude, polie, mais peu pratique de dire : Messieurs les étrangers, tirez les premiers. — H. L.

LES TAXES D'EMBALLAGE EN RUSSIE

(Circulaire du Département des douanes du 28 novembre 1896, sous n° 2504.)

Dus requêtes des commerçants adressées au Département des douanes par rapport aux amendes infligées pour irrégularités dans les déclarations, il appert que certaines douanes se basent sur le circulaire du 1er août de l'année courante, sous numéro 1583, indiquant aux déclarants une accidence conformément à l'article 1489 des statuts douaniers non seulement pour le manque de renseignements dans la déclaration sur l'emballage des marchandises visées par ladite circulaire, mais aussi pour la description inexacte dudit emballage.

Le Département trouve nécessaire d'exposer aux douanes que, lorsque dans la déclaration avec l'indication du poids brut de la marchandise se trouvent aussi des indications déterminées sur son emballage conformes au tarif, ladite déclaration, d'après le sens exact de ladite circulaire n° 1583, basée sur l'article 512 des statuts douaniers, doit être considérée comme tout à fait incomplète, car elle contient toutes les données nécessaires pour fixer la quantité effective de la marchandise qui doit payer le droit d'entrée, c'est pourquoi on ne peut lui appliquer l'article 1489 des statuts douaniers, si les renseignements sur l'emballage de la marchandise sont trouvés inexacts, c'est-à-dire que si lors de la visite il est constaté que la marchandise se trouve dans un emballage autre que celui indiqué dans la déclaration et par conséquent dans un emballage pour lequel il est institué une autre déduction de pour cent sur la tare, ladite déclaration étant par elle-même analogue à une fausse indication de la quantité réelle de la marchandise, qui doit acquiescer les droits d'entrée, entraîne seulement l'application des articles 1485 et 1486 des statuts douaniers, dans les cas prévus par ces articles de dissimulation de la déclaration avec les résultats de la visite douanière.

En même temps, le département attire l'attention des douanes sur l'exécution exacte de la sus-

dite circulaire de l'année courante sous le numéro 1583, conformément à laquelle, lors de la non-indication de l'emballage dans la déclaration, cette dernière doit être, suivant le sens exact de l'article 580 des statuts douaniers, restituée au déclarant des marchandises pour être corrigée et seulement dans le cas de refus de la part de ce dernier de faire les corrections demandées, il peut être frappé de l'accidence pour déclaration incomplète.

GUATEMALA

EXPOSITION CENTRE AMERICAINE EN 1907

Le Moniteur officiel du Commerce publie l'avis suivant : « Les industriels et négociants français qui auraient reçu, de la part de personnes prenant la qualité de délégué officiel, des propositions de participation à l'exposition de Guatemala, sont invités à se présenter au Ministère du Commerce et de l'Industrie (Direction du Commerce — Bureau des Renseignements commerciaux et des Expositions), 80, rue de Varenne, pour prendre connaissance d'informations reçues à cet égard. »

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

VENTE	10.000 balles	Marché soutenu.
Liverpool, 18 mars, 12 h. 10		
Janvier-Févr.	3 00	3 58
Mars-Avril	3 00	3 58
Mai-Juin	3 00	3 58
Juillet-Sept.	3 00	3 58
Octobre-Nov.	3 00	3 58
Déc-Janvier	3 00	3 58

Havre, 17 mars.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — La clôture des futurs américains a eu une mauvaise impression sur les marchés Européens.

Sur place, les dispositions ont été calmes, ce matin, et les prix ont quelque peu fléchi; ainsi le Low-Middling New-Orléans, qui valait hier en clôture de 49.25 fr., à 49.50 fr., ne se cotait plus ce matin, que 49.25 fr. et à midi à 49 fr.

A terme, la cote a été rétablie en baisse de 12 c. 1/2; ensuite sous l'influence des télégrammes peu stimulants de Liverpool, les cours ont encore retrogradé de 12 c. 1/2 et vendeurs ainsi :

A Liverpool, on a traité aujourd'hui, 10.000 b. en disponible, à prix en baisse de 1/32d. pour les Amériques.

Les futurs étaient, aux avis de quatre heures, en baisse de 6 1/2d, mais acheteurs ainsi.

Ici, cette après-midi, marché excessivement calme. A terme, on était vendeur en baisse de 25 c. sur la cote de ce matin. L'ouverture en baisse de New-York n'était pas faite pour modifier cette situation; aussi, à 4 heures, les courtiers ont établi la cote en baisse de 25 c. pour tous les mois rapprochés, jusqu'à juin compris, et 37 c. 1/2 tous les suivants.

Les futurs à Liverpool clôturèrent en baisse de 4 à 6 1/2d sur hier, soutenus.

Le terme à New-York ouvre en baisse de 5 à 4 p. Marché soutenu.

La deuxième donne 1 p. de hausse sur la première, soutenu. Recettes 8.000 balles.

Amsterdam, 15 mars.

Cotons d'Amérique, base middling sur mois 22.30, mars-avril 22.30, avril-mai, 22.30, mai-juin, 22.30, juin-juillet 22.40, juillet-août, 22.60, août-sept. 22.50, septembre-octobre 21.70, oct.-nov., 21.10, nov.-déc. 21.10. Marché calme.

Londres, 15 mars.

Colons des Indes-Orientales calmes; fully good fair Tinnivelly 3 5/8 d. avril-mai cif, tenu, fine Bengale vendeurs à 3 d., fully good 2 25/32 d. mars-avril cif et fine good Western 3 3/8 d. avril-mai cif, fair red Cocanada, 3 3/16 d. mars-avril et ginned dist 3 5/16 d. mai-juin cif.

Manchester, 15 mars.

Le marché a débuté aux pleins prix de vendredi dernier. Il n'y a, toutefois, pas d'affaires de quelque importance à signaler jusqu'à ce matin, quoiqu'il y ait des offres qui pourraient probablement être exécutées dans la journée. Les tissus Burnley sont plutôt à la parité des cours antérieurs. Les cotons américains sont légèrement plus fermes. Les cours twist sont demeurés dans les meilleures quotés; les filés en paquets sont calmes. Les filés Bolton sont soutenus avec peu de demande.

LIN, JUTE & CHANVRE

Rotterdam, 15 mars.

Lins : Apponts au marché de ce jour 29.000 pierres lins hollandais et 5.400 pierres lins zélandais, dont à petite la moitié a trouvé lentement acheteurs à la parité des cours antérieurs. — Graine de lin à semer sans variation, mais avec un peu plus d'affaires.

Chanvres : Le fair current se cote actuellement à la parité liv. est. 14.19.5 fr. à bord pour le R.-Uni contre liv. est. 14.19.5 il y a huit jours. Recettes de la semaine 20.000 balles.

Change : Sur Londres traites de banque à 3 mois 2s. 4 1/2d. à 6 mois 2s. 4 3/4d.

Le directeur de l'ALFRED REBOUX

Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix

MARCHÉS A TERME

Cours du 18 Mars 1897

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING		LEIPZIG (par télégraphe)	
	Peignés de la Plata et de l'Uruguay	Laines en suint de Buenos-Ayres	Type	BUENOS-AYRES B D'ANVERS
	Type unique	Rendement 36 0/0		
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3 825	3 825	1 175	1 175
Février	3 825	3 825	1 155	1 155
Mars	3 925	3 925	3 075	3 075
Avril	3 900	3 900	3 125	3 125
Mai	3 875	3 875	3 110	3 110
Juin	3 875	3 875	3 110	3 110
Juillet	3 85	3 85	1 105	1 105
Août	3 85	3 85	1 117	1 117
Septembre	3 85	3 85	1 175	1 175
Octobre	3 85	3 85	1 175	1 175
Novembre	3 825	3 825	1 175	3 075
Décembre	3 825	3 825	1 175	3 075

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe)		ANVERS (par télégraphe)		LE HAVRE (par télégraphe)	
	Peignés Buenos-Ayres	Saint de la Plata	Type O	Prima bonne courante	36 0/0	
	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour	Cote précédente	Cote du jour
Janvier	3 725	3 725	1 165	1 165	1 18	1 18
Février	3 725	3 725	1 165	1 165	1 18	1 18
Mars	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Avril	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Mai	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Juin	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Juillet	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Août	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Septembre	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Octobre	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Novembre	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18
Décembre	3 725	3 725	1 14	1 14	1 18	1 18

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING		Tendance calme	
Laines peignées	Mars	19 000	c 3 925
Type anique	Avril	15 000	3 90
	Mai		
	Juin		
	Juillet	10 000	3 85
	Août	10 000	3 85
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	TOTAL		45 000 k.

ANVERS		Tendance calme	
Laines en suint	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril	5 000	
	Mai	19 000	
	Juin	15 000	
	Juillet		
	Août	10 000	
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	TOTAL		70 000 k.

LEIPZIG		Tendance calme	
Laines en suint	Janvier		
	Février		
	Mars		
	Avril		
	Mai		
	Juin		
	Juillet		
	Août		
	Septembre		
	Octobre		
	Novembre		
	Décembre		
	TOTAL		10 000 k.

AL PETIT JEANNETTE

3, Rue Saint-Georges ROUBAIX DIMANCHE 21 MARS et jours suivants 3, Rue Saint-Georges ROUBAIX

Exposition des Nouveautés de la Saison

Grand Choix de Collets & Jaquettes p Dames
ROBES.- CHAPEAUX POUR FILLETES
Costumes & Vareuses pour Garçonnetts
TOILETTES DE COMMUNION
Chemises sur Mesure
Bonneterie, Ganterie, Cravates
BLANC, TROUSSEAUX & LAYETTES
Rayon spécial d'Articles pour Cyclistes
HOMMES & DAMES

Immeubles à louer

MAISON On demande à louer ou acheter un grand jardin ou terrain, aux environs de l'église de Moutaux. Ecrite P. L., bureau du journal. 43129-43130

AUX CAPITALISTES A vendre immeubles de grand rapport, situés dans les Flandres et la Zélande. S'ad. à M. J. Van der Horst, directeur particulier, Gand. 16399-42900

Maison avec jardin à louer boulevard d'Armentières, n° 22, boites 500 fr., comm. 100 fr., par semaine. S'ad. 49, rue de Lorraine, Roubaix. 1654-43194

LONDRES

Vente d'un haut fondationnaire anglaise de pensionnaires, jeunes gens de bonne famille, venant apprendre l'anglais. Vie confortable et de famille. Distributions et superbes promenades. Termes modérés. Renseignements : M. Graydon (Surrey).

AGENT en relations avec des maisons d'Europe, en Suède et Finlande, des représentants un fabricant de produits chimiques de Roubaix. Adresse : M. J. Van der Horst, directeur particulier, Gand. 16399-42900

AVIS DIVERS

ALLEMAGNE Godeberg sur le Rhin, près de l'Allemagne, de l'Alsace et du comté de Fribourg. Vie de famille, à la cure de M. Wintz, docteur en droit, et F. Forcher, professeur. 18202

VOULEZ-VOUS BONS VINS garantis purs des BONS CRUS de la Gironde

Adressez-vous à M. Emile OHEN, 4, boulevard des Capucins, Roubaix. — Expéditions directes du vigneron au consommateur. Prix très modérés. Envoyez d'échantillon sur demande

GRAINES, SEMENCES

POTAGÈRES FOURRAGÈRES DE FLEURS NICOTINE PURE Maison de toute confiance, fondée en 1882. P. MONTAGNE QUÉTU 5, rue des Sept-Agaches, LILLE. Envo franco catalogues illustrés, et notices explicatives. Nota. — La maison est à Lille, rue de la Chapelle, n° 10. Les prix sont en francs.

DETTES NON-RECONNUES Le sieur Charles Galens, lixivier, rue de Valenciennes, Roubaix, a le regret de prévenir le public à partir de ce jour, il ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Léontine Latere, née Galens, 18202-43194

DETTES NON-RECONNUES Le sieur Jules Lagie a le regret de prévenir le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Sidonie Autenard, 18088-19143

AVIS Le sieur Auguste Bouché, 4, boulevard des Capucins, Roubaix, a le regret de prévenir le public qu'à partir de ce jour, il ne reconnaît plus les dettes que pourrait contracter sa femme, Marie-Louise Bouché, née Bouché, 18202-43194

DU GAZ DE ROUBAIX

POUR L'ÉCLAIRAGE le Chauffage et la Force motrice BAISSÉ DE PRIX Sulfate d'ammoniaque pour engrais, 21 0/0 d'azote, 23 fr. 50 les 100 kilos. Par quantité supérieure à 1 000 kilos le prix est réduit à 22 fr. 50. Paiement comptant. Centimes de coke pour calorifères. 30 centimes l'hectolitre. Centimes pour fabrication de mortier et autres de 10 centimes l'hectolitre. Maîtres de première qualité, à enlever à l'usage de gaz de Roubaix. Le charbon à 2 chevaux, 0.50 à 1 cheval. S'adresser rue de Valenciennes, 58, Roubaix, ou à l'Administration du Gaz, 9390-1000

GRAINES POTAGÈRES

Fourragères et Fle